

Rapport d'activités 2016-2017



RAPPEL DE L'ÉNONCÉ DE MISSION DE LA COCAF

1. La Coalition des organismes communautaires autonomes de formation (COCAF) regroupe des organismes autonomes en formation reconnus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MÉLS).
2. La COCAF soutient et alimente les réflexions entourant les enjeux liés à la formation, à l'éducation des adultes et à l'éducation populaire autonome en misant sur la diversité des pratiques de ses membres, dans une perspective de transformation sociale.
3. La COCAF contribue à la promotion et au développement de l'action communautaire autonome.
4. La COCAF assure également la représentation politique de ses membres.



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Deux évènements particuliers sont venus colorer l'année 2016-2017 pour la COCAF.

Le premier fut le rehaussement de notre financement comme organisme de formation; depuis longtemps nous l'attendions, il se concrétise enfin. J'aimerais souligner le travail de nos délégués aux comités mixtes, qui au cours des dernières années n'ont eu de cesse d'intervenir pour que notre vis-à-vis ministériel fasse enfin montre d'ouverture dans cette quête incessante qu'est celle du financement. D'autant plus que nous parlons ici de financement de base en appui à la mission. Donc, bien que ce ne soit pas coutume de ma part, merci Monsieur Proulx de cette marque de reconnaissance envers la COCAF et chacun de ses organismes membres.

Second temps fort : la parution du document *L'éducation populaire : mise en lumière d'une approche éducative incontournable tout au long et au large de la vie*, provenant du Conseil supérieur de l'éducation au cours de l'automne 2016. Nous espérons que ce document ne demeure pas lettre morte et qu'il sera utilisé lorsque les 4 300 organismes d'action communautaire autonome auront à rencontrer les représentants de l'État lors des futures discussions qui porteront sur le cadre de référence ou bien sur la Politique de reconnaissance de l'action communautaire.

Au cours de la dernière année, le conseil d'administration de la COCAF s'est montré particulièrement efficace lors de ses différentes rencontres, car, rappelons-le, ce sont les membres du CA qui voient à toutes les activités menées par la COCAF. Sans cette participation, la COCAF ne serait pas ce qu'elle est : un regroupement national reconnu à part entière par ses pairs.

Finalement, soulignons le fait que la formation de formateurs/formatrices est aussi un objet de préoccupation de la part des membres de la COCAF. Cette année une journée de travail fut organisée sur la question de la formation à distance.

Bonne lecture!

Pierre Valois

Président du conseil d'administration

VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE

Liste des 15 organismes de formation, membres de la COCAF au 30 juin 2017

1. Carrefour de développement social par l'éducation populaire (CDSEP)
2. Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF)
3. Centre d'animation, de formation et d'accompagnement (CAFA)
4. Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF)
5. Centre de formation communautaire de la Mauricie (CFCM)
6. Centre de formation populaire (CFP)
7. Centre de formation sociale Marie-Gérin-Lajoie
8. Centre des organismes communautaires (COCO)
9. Centre régional de formation de Lanaudière (CRFL)
10. Centre St-Pierre
11. Collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal
12. Communautaire
13. Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD)
14. La Puce communautaire
15. Relais-femmes

Assemblée générale annuelle et rencontres du conseil d'administration

La 10^e assemblée générale annuelle a été tenue le 15 septembre 2016. Par ailleurs, le conseil d'administration de la COCAF a tenu 7 rencontres régulières au cours de l'année et une rencontre spéciale virtuelle. Toutes ces rencontres se sont déroulées à Montréal.

Assemblée générale annuelle 2015-2016

1. Jeudi 15 septembre 2016

Rencontres régulières du conseil d'administration pour l'année 2016-2017

1. Jeudi 15 septembre 2016
2. Jeudi 10 novembre 2016
3. Jeudi 8 décembre 2016
4. Jeudi 9 février 2017
5. Jeudi 9 mars 2017
6. Mercredi 26 avril 2017
7. Mercredi 7 juin 2017

Rencontre virtuelle spéciale du conseil d'administration

8. Mardi 17 janvier 2017

Au 30 juin 2017, la présidence de la COCAF était assumée par Pierre Valois (CFP). Suzanne Leroux (Centre St-Pierre) occupait le poste de secrétaire et Nathalie Perreault (CRFL), celui de trésorière.

Pour cette année, la préparation et l'animation des rencontres régulières du conseil d'administration ont été assumées par Pierre Valois (CFP) et Anne St-Cerny (Relais-femmes). Le conseil d'administration tient à souligner la qualité du travail effectué et leur contribution précieuse à la vie associative de la COCAF. Un grand merci à vous.

TRAVAIL RÉALISÉ AU COURS DE L'ANNÉE 2016-2017

1. Université populaire d'été 2016



L'Université Populaire d'Été n'a malheureusement pas pu avoir lieu cette année, faute d'inscriptions suffisantes. Il a été discuté en CA de l'apport important que représente cette activité pour plusieurs organismes, comme source de connaissance sur l'éducation populaire. La publicité autour de l'UPE doit être revue et simplifiée pour l'année prochaine.

Appel de la société civile contre la marchandisation de l'éducation par la FICÉMÉA



La COCAF signe l'*Appel de la société civile contre la marchandisation de l'éducation* lancé par la FICÉMÉA, une fédération reconnue par l'UNESCO pour la défense des droits à l'éducation. L'appel est lancé dans le cadre de la démarche de la Fédération pour la préparation d'une demande d'intervention à l'UNESCO.

2. Projet WikiACA



C'est le 26 octobre dernier au Bar le Nestor qu'a eu lieu le lancement officiel de notre site encyclopédique collaboratif le WikiACA. Trente-deux personnes étaient présentes pour assister à la présentation par Steven Hill du CFCM, au nom de la COCAF, des résultats des travaux qui ont mené à la réalisation de ce projet. Des présentations ont aussi été faites lors de la rencontre régulière de la COCAF du 8 juin et à la Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC) le 4 novembre. Ces présentations ont également servi à inviter les organismes à créer leur page sur le site.

En date du 30 juin, 115 articles et 20 portraits sectoriels ont été créés. On compte 250 membres individuels et près de 1 400 visites. Le CFCM continue son mandat d'assurer la poursuite du projet pour la COCAF. Dans les derniers mois, nous avons mis en place un comité de révision des articles pour assurer une cohérence dans les contenus et le format des pages qui ont été créées.

Nous tenons à remercier les membres qui ont participé au comité consultatif menant à la réalisation du projet : Suzanne Leroux du Centre St-Pierre, Céline Métivier du RQ-ACA, Sharon Hackett, Michèle Spieler et Alex Casaubon du CDÉACF, et Steven Hill du CFCM.

3. Conseil supérieur de l'éducation sur l'éducation populaire

Le 8 décembre dernier, les membres de la COCAF ainsi que leurs équipes ont bénéficié d'une présentation de l'avis du CSÉ sur l'éducation populaire, offerte par deux membres du Conseil.



La rencontre fut très appréciée par nos participants et il est ressorti des discussions que la COCAF doit jouer un rôle important dans la protection de la vision qu'elle offre de l'éducation citoyenne et dans la formation de la relève nécessaire pour transmettre les valeurs du mouvement.

La COCAF a établi une stratégie de défense du contenu de l'avis qui vise trois cibles :

- **Le ministre** : Nos représentants doivent faire valoir la recommandation contenue dans l'avis, à savoir que le ministre de l'Éducation doit prendre ses responsabilités.
- **L'ACA** : Pierre Valois (CFP) prend la responsabilité d'interpeller le RQ-ACA sur l'importance de s'appropriier l'avis du Conseil supérieur de l'éducation comme un outil au service du travail et de la vision des groupes ACA.
- **Les médias** : Un communiqué a été rédigé par l'équipe du CRFL et envoyé au nom de la COCAF à tous les secteurs du RQ-ACA, avec copie au Conseil supérieur de l'éducation. Tous les organismes ont la responsabilité de diffuser le communiqué par l'intermédiaire de leurs médias locaux et leur site internet.

4. Rencontre élargie du 27 avril 2017 sur la formation à distance

Les membres de la COCAF et leurs équipes se sont réunis le 27 avril 2017 pour une journée de formation sur le thème de la formation à distance. Le comité qui a travaillé sur la préparation de cette journée était formé de Nathalie Perreault (CRFL), Suzanne Leroux (Centre St-Pierre) et Michèle Spieler (CDÉACF).



Cette journée de formation a permis de démystifier les aspects technologiques et de constater que les nouveaux outils sont beaucoup plus simples à utiliser. Plusieurs participants sont repartis avec des idées de projets et se montrent enthousiastes à mettre en pratique leurs nouvelles connaissances.

5. Demande de collaboration sur un projet de formation à distance CSMO-ÉSAC

Le projet de plateforme commune réalisée par le CSMO-ÉSAC qui propose une éventuelle collaboration dans sa réalisation avec la COCAF a suscité plusieurs interrogations au sein des membres du CA. À cet effet, la COCAF a envoyé une délégation à la rencontre du 21 juin sur invitation du CSMO-ÉSAC, afin d'obtenir plus de clarifications à propos du projet de portail de formation à distance et de l'impact qu'il peut avoir sur le travail des OCAF.



6. Site Web de la COCA

Le CDÉACF a pour mission de mettre à jour le site de la COCAF et d'apporter des modifications. Un appel sera fait aux membres à l'automne afin de former un comité de travail et de développer des idées autour des modifications à apporter au site web.



7. Plan de travail pour l'année 2017-2018

Un plan de travail pour l'année 2017-2018 a été établi et des personnes ont été identifiées pour la prise en charge de chacun des dossiers.



NOS LIEUX DE REPRÉSENTATION

LA COCAF AU SEIN DES INSTANCES DE REPRÉSENTATION DU MÉLS

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

Délégués : Marie Iris Légaré (CPRF) et Réjean Laprise (CFCM)



RELATIONS AVEC LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION

En 2016-2017, malgré des demandes répétées et deux rendez-vous reportés par le cabinet du ministre, qui sont demeurés lettre morte, la COCAF n'a toujours pas été en mesure de rencontrer le ministre Proulx.

LE COMITÉ MIXTE MELS – OACA

Il s'agissait d'une année occupée du côté de l'équipe administrative du ministère, entre autres concernant le programme PACTE. Peu après la 1^{re} rencontre d'automne du comité mixte, le sous-ministre adjoint, Yves Sylvain, a subitement perdu son poste et c'est Anne-Marie Lepage qui lui a succédé. Avant de quitter, M. Sylvain avait toutefois restructuré complètement l'organigramme de la direction, si bien que les secteurs du programme PACTE sont désormais sous la Direction des services de soutien et d'expertise, avec Marilou Harvey comme directrice par intérim. Le mandat précis de cette direction et les raisons pour lesquelles nous nous y retrouvons demeurent obscurs. Les demandes répétées des représentants des secteurs pour revenir sous la Direction de l'éducation aux adultes n'ont pas été entendues par le ministère. Toutefois, lors du comité mixte du mois de mai 2017, Olivier Simard, le représentant de cette Direction, était présent pour assurer une concertation entre les deux directions. Mentionnons que ce nouveau personnel de direction n'est pas familier avec la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire autonome. Le personnel administratif est toutefois resté le même (Karine Vaillancourt et Josée Robert).

Outre les remaniements d'organigramme, les fonctionnaires ont été fort occupés par les annonces ministérielles de réinvestissement de 9 millions de dollars pour trois ans au PACTE, annonces faites à l'occasion de la clôture de la consultation sur la réussite éducative. La répartition de ces sommes a causé un imbroglio administratif qui demeure à ce jour. Les organismes financés au PACTE ont été invités trois fois plutôt qu'une à exprimer leurs besoins financiers dans une demande de soutien financier au programme PACTE. Une lettre administrative nous assurant que 87 % des sommes supplémentaires obtenues pour 2016-2017 étaient récurrentes a été acheminée aux organismes en avril, puis démentie par la sous-ministre adjointe Anne-Marie Lepage au 2^e comité mixte du mois de mai 2017. Au moment de rédiger ce rapport, les organismes attendent toujours de connaître le montant qui leur sera octroyé pour 2017-2018, et de savoir s'ils signeront une nouvelle convention sur cinq ans comme annoncé.

Onze organismes en attente d'accréditation (dont un en formation continue : INFRA) ont aussi obtenu un premier financement à la mission en 2016-2017 grâce au réinvestissement de 9 millions et le seuil d'accréditation a été rehaussé de 50 000 \$ à 75 000 \$ pour l'occasion. Finalement, l'épineux dossier des centres d'éducation populaire (dont 4 sur 6 ne sont pas accrédités au PACTE, mais qui pourraient éventuellement l'être) reste à régler.

Ajoutons que des 9 millions, une somme de 200 000 \$ est venue gonfler l'enveloppe dédiée à l'Opération Projets 2016-2017 et 2017-2018, la portant à 1 million. Le maximum admissible est aussi revenu à 60 000 \$. Les secteurs font des représentations pour que cette somme additionnelle soit à l'avenir consacrée au rehaussement du financement à la mission étant donné que les besoins exprimés ne sont pas encore comblés, malgré la réinjection de fonds.

Au cours de cette année mouvementée, les délégués de la COCAF ont fait valoir les positions du regroupement : retour sous le chapiteau de la Direction de l'éducation des adultes, rehaussement du financement à un seuil minimal de 75 000 \$, atteinte pour les organismes déjà financés d'un seuil de consolidation à 100 000 \$, indexation annuelle des subventions au coût de la vie et rehaussement du plafond de financement au-delà de 300 000 \$ pour s'arrimer avec les balises de financement promues au RQ-ACA.

LE COMITÉ CONSULTATIF D'ÉVALUATION DU PROGRAMME PACTE

Le programme PACTE était en évaluation cette année et Marie-Iris Légaré siégeait au comité consultatif à titre d'experte du secteur de la formation continue pour orienter les travaux de la direction de l'évaluation. Les indicateurs évalués étaient la pertinence des trois modes de financement, ainsi que l'efficacité du programme et des modalités de mise en œuvre au plan administratif. Siégeaient aussi au comité consultatif Caroline Meunier (RGPAQ), Mélanie Marsolais (ROCLD), la directrice de la maison Dauphine (écoles de la rue) et Michel Parazelli à titre d'experts de recherche. Le comité a été sollicité pour réagir au mandat d'évaluation et aux différents outils de collecte de données.

Étant donné la complexité des outils, les trois représentantes des secteurs ont corédigé un guide d'accompagnement pour outiller les organismes à répondre au questionnaire d'évaluation. La période de réponse aux questionnaires informatisés était de six semaines et a eu lieu en mars-avril 2017. Par la suite, les regroupements et quelques organismes ont aussi été sollicités pour des entretiens qualitatifs. C'est Anne St-Cerny (Relais-femmes) qui a accompagné Marie-Iris Légaré lors de l'entretien. La cueillette de données prenait fin en juin et le comité consultatif devrait recevoir une première version de l'analyse des résultats à l'automne 2017.

LES ALLIÉS (SECTEURS) DU PACTE

Au cours de l'année, le dialogue a repris entre le RGPAQ et le ROCLD. Une rencontre préparatoire du comité mixte du mois de mai 2017 a même eu lieu entre les quatre secteurs. Les différents secteurs ont convenu de l'importance de tenir une rencontre de mise en commun des stratégies. Cette rencontre a toutefois été reportée à l'année prochaine, faute de disponibilité. Rappelons que la COCAF s'est offerte pour animer cette rencontre, sans que cette offre soit formellement accueillie par les autres secteurs.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

En mai 2017, la COCAF a été interpellée pour mandater quelqu'un afin de siéger comme commissaire à la Commission sur l'éducation des adultes et la formation continue. C'est Réjean Laprise qui siège à la Commission pour un mandat de deux ans. L'arrivée de notre représentant coïncide avec la parution de l'avis sur l'éducation populaire qui a été rendu public le 21 novembre 2016. Cet avis tombe à point étant donné les nombreuses représentations faites auprès des députés et partenaires pour faire reconnaître la COCAF et ses membres comme un des porteurs importants de l'éducation populaire au Québec.

Le prochain avis sur lequel travaille actuellement la Commission, et qui sera rendu public en 2019, porte sur l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées. Au cours de l'année qui se termine, cinq rencontres se sont tenues pour le choix du thème, la présentation d'expertises reliées à la problématique, et à la validation du devis de recherche. Une de ces cinq rencontres portait sur le rendez-vous annuel de toutes les Commissions du Conseil pour présenter le thème qui sera abordé dans le cadre du rapport annuel sur les besoins de formation émis chaque année par le Conseil. Le prochain rapport portera sur l'évaluation des apprentissages.

Un événement important s'est tenu dans le cadre de ce dossier.

Une présentation de l'avis *L'éducation populaire : mise en lumière d'une approche éducative incontournable tout au long et au large de la vie*, s'est tenue le 8 décembre 2016, lors de notre rencontre de Conseil d'administration. Concernant les orientations et les recommandations visant à accroître l'apport de l'éducation populaire pour les adultes, les membres les ont toutes appréciées, particulièrement celle citée comme suit :

« Le Conseil recommande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et à la ministre responsable de l'Éducation supérieur d'assumer le leadership permettant de mobiliser l'ensemble des acteurs du champ de l'éducation populaire et de se doter des moyens nécessaires pour garantir la mise en œuvre de cette action éducative, notamment dans le but d'orienter le Québec vers une perspective d'éducation tout au long de la vie. »

LA COCAF AU SEIN DU RQ-ACA

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME



Délégué : Pierre Valois (CFP)

Substitut : Réjean Laprise (CFCM)

Représentation au RQ-ACA

Interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'action communautaire autonome, le RQ-ACA représente 58 regroupements et organismes nationaux et rejoint au-delà de 4 000 organismes luttant partout au Québec pour une plus grande justice sociale. Il défend les intérêts, les valeurs et les pratiques des organismes de l'action communautaire autonome auprès du gouvernement et des autres acteurs privés ou publics. Il exerce une veille et analyse les enjeux touchant les organismes de l'ACA. Il mobilise le mouvement autour des enjeux de l'ACA tels que le sous-financement, l'autonomie et la justice sociale.

Les évènements marquants de l'année et la participation de la COCAF

Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome

La COCAF a contribué à la Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome en participant au comité organisateur. C'est du 24 au 28 octobre 2016 qu'ont eu lieu les différentes activités pour promouvoir l'action communautaire autonome. Deux rencontres majeures se sont tenues, soit le lancement du WikiACA le 26 octobre 2016 et le lancement du rapport national de la Commission populaire sur l'action communautaire le 27 octobre 2016.

Les rencontres politiques

Le RQ-ACA a rencontré plusieurs représentant-e-s du gouvernement pour leur parler des enjeux de l'action communautaire autonome, notamment du respect de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire, du plan d'action gouvernemental et du cadre de référence en matière d'action communautaire et du dossier du lobbyisme.

- Le conseiller du premier ministre, le 15 avril 2017;
- Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le 20 novembre 2016 et le 15 avril 2017.

Lancement du rapport sur la commission populaire de l'ACA

C'est le 27 octobre 2016, dans le cadre de la Semaine nationale de visibilité de l'ACA, que le RQ-ACA lançait son rapport intitulé *Les organismes d'action communautaire autonome : entre engagement et épuisement*. Ce rapport est issu de la Commission populaire pour l'action communautaire autonome (ACA) qui a tenu, en 2015-2016, 13 audiences dans 12 régions du Québec, auxquelles ont participé plus de 1 100 personnes. Le RQ-ACA dénonce la dégradation des conditions de vie de la population victime de plusieurs années de coupes dans les services publics et les programmes sociaux ainsi que les conséquences sur les organismes communautaires.

Rencontre des député-e-s à l'Assemblée nationale

Le 22 novembre 2016, plusieurs membres du RQ-ACA ont rencontré plusieurs dizaines d'élue-s à l'Assemblée nationale pour leur présenter les principaux constats tirés du rapport de la commission populaire de l'ACA.

Engagez-vous pour le communautaire

Créée à l'initiative du RQ-ACA en 2016, cette campagne réunit l'ensemble des secteurs de l'action communautaire autonome et réclame au gouvernement l'augmentation du financement des organismes d'ACA, le respect de leur autonomie ainsi qu'un réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux. En plus d'assurer la coordination générale de cette campagne, le RQ-ACA a contribué à l'organisation des actions de mobilisation : les journées de grève et de fermeture des 7, 8 et 9 novembre 2016 ainsi que le blocage simultané de deux édifices gouvernementaux le 6 février 2017 sous le thème de *Leitão, nos vies, c'est pas un jeu!*

Rencontre d'échange sur les enjeux sectoriels

Le 15 février 2017, le RQ-ACA a organisé une rencontre d'échange avec ses membres dont le but était de tracer un portrait de la situation dans les différents « secteurs » de l'ACA, notamment afin de développer un argumentaire et d'identifier des pistes d'actions pour les futures interventions du RQ-ACA. Nous y avons traité des informations relatives au financement ainsi que de différents enjeux touchant à l'autonomie des organismes. Cette rencontre s'est conclue par la création d'un groupe de travail sur les municipalités dont le mandat est d'analyser les ingérences et les atteintes à l'autonomie des groupes par les municipalités et à développer une stratégie commune d'actions pour y faire face.

Interventions dans les dossiers politiques

Le RQ-ACA est intervenu publiquement et politiquement sur plusieurs enjeux touchant l'action communautaire autonome :

- La modification de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying;
- La consultation sur les activités politiques des organismes de bienfaisance;
- La Commission parlementaire sur le projet de loi 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité;
- La philanthropie et les Partenariats public-privé sociaux;
- Le plan de lutte contre la pauvreté.

Le RQ-ACA a également réalisé, en collaboration avec la COPHAN et l'AQRIPH, une démarche d'identification des besoins des organismes d'ACA visant à favoriser la participation des personnes handicapées à la vie associative des organismes d'ACA.

Fréquence des rencontres :

Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome	1 délégué de la COCAF Au cours de l'année, le comité s'est réuni à trois reprises
Rencontre d'échange sur les enjeux sectoriels	2 délégués de la COCAF 1 journée
Assemblée générale	2 délégués de la COCAF-1 AGA 1 journée
Information des membres de la COCAF	En continu

LA COCAF AU SEIN DU CSMO-ÉSAC

COMITE SECTORIEL DE LA MAIN-D'ŒUVRE – ÉCONOMIE SOCIALE ET ACTION COMMUNAUTAIRE



Déléguée : Nathalie Perreault (CRFL)

La COCAF a poursuivi son implication au CA pour sa deuxième année du mandat avec Nathalie Perreault qui a été cooptée en remplacement de Louise St-Jacques.

L'année du CSMO-ÉSAC a été teintée de nouveautés avec le changement à la direction générale et le tournant pour les 5 prochaines années 2017-2022, à la suite d'une planification stratégique et des orientations qui en ont découlé.

La rencontre sur cette planification stratégique d'une durée de 2 jours a eu lieu à l'hiver 2017. La COCAF a aussi participé à 5 rencontres du conseil d'administration ainsi qu'à l'AGA, tenue en novembre 2016.

Par l'entremise de Suzanne Leroux, nous avons participé à un panel et à un atelier dans le cadre de la journée de Forum stratégique du 5 octobre 2016 portant sur « les enjeux et défis de la main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire ». Le panel et l'atelier portaient sur « La formation dans tous ses états » : les besoins actuels et futurs en formation, nos façons d'y répondre, les enjeux et les défis. Cette journée a d'ailleurs aussi été l'occasion pour le dévoilement des résultats de l'enquête *Repères*.

Les résultats ont été, plus tard dans l'année, présentés au conseil d'administration lors d'une des rencontres régulières de la COCAF en présence des membres de l'équipe du CSMO-ÉSAC.

L'année 2016-2017 au CSMO-ÉSAC se termine avec un projet du CSMO-ÉSAC de mettre en ligne une plateforme de formation à distance. La COCAF analyse actuellement si elle pourrait ou voudrait occuper dans ce projet en développement, ainsi que l'espace qu'elle souhaiterait y occuper. Un lien intéressant est à faire avec la journée de formation organisée par la COCAF pour ses membres.

Présentation de l'Enquête nationale du CSMO-ÉSAC 2015 : « Les Repères en économie sociale et en action communautaire : Panorama du secteur et de sa main-d'œuvre »

Le 9 février 2017, le CSMO-ÉSAC a présenté aux membres du conseil d'administration de la COCAF l'Enquête nationale du CSMO-ÉSAC 2015 : « Les Repères en économie sociale et en action communautaire : Panorama du secteur et de sa main-d'œuvre ».

L'enquête nationale, *Les Repères*, est menée tous les trois ans afin d'optimiser la connaissance du secteur et de soutenir les regroupements, organismes et entreprises dans l'élaboration de stratégies et moyens d'action en développement de la main-d'œuvre. Linda Binhas présente les résultats de cette enquête.

Certaines données étonnantes, notamment le chiffre de 8 000 organismes, sont remises en question. Par ailleurs, les inégalités salariales toujours présentes entre les hommes et les femmes – non seulement dans ou des coopératives, mais également dans le milieu communautaire – suscitent des réactions parmi les membres. Depuis le dernier sondage, la présence masculine semble avoir beaucoup augmenté dans

notre secteur. Les données, ainsi qu'une version synthèse, sont disponibles sur le site web du CSMO-ÉSAC.

La COCAF au sein du RABQ

Réseau de l'action bénévole du Québec

Déléguée : Suzanne Leroux (Centre St-Pierre)

Le RABQ a sollicité l'expertise en formation de la COCAF afin de participer à un comité consultatif dans le but de les aider à développer une formation à distance pour un certificat en gestion des bénévoles. Le but de ce comité est de faciliter l'implantation du curriculum de formation destiné aux responsables et gestionnaires de bénévoles et en assurer la pérennité. Une première rencontre du comité a eu lieu en mars 2017, où le projet et les prochaines étapes ont été présentés.

Une prochaine rencontre aura lieu le 26 septembre 2017.